

invitation



le mouvement des 2barques vous invite à

tricoter ensemble la chaussette de l'indignation ou arc-en-ciel
le dimanche 14 novembre 2010
dès 16h lors d'un thé-tricot
au 14 chemin des Ouches
amenez vos bouts de laine!

En 2006, le mouvement des 2barques a dessiné un logo pour rassembler les citoyens helvétiques qui ne se reconnaissaient pas dans des textes de loi véhiculant des idées racistes et xénophobes. (Loi sur l'asile et les étrangers, septembre 2006).

En 2010, nouvelle loi. Des humains non helvètes, à cause de délits mineurs, majeurs ou bémols, vont se retrouver hors la loi, hors les murs.

Le mouvement des 2barques va tricoter la chaussette des citoyens suisses que l'intolérance indigne.

Une chaussette tricotée, qui tient chaud, d'un fil qui relie ceux qui vont voter **non** ce 28 novembre à ces lois de l'intolérance.

Lors de cet événement, nous procéderons également à la Descente de notre banderole en musique.

Mouvement né après le résultat des votations du dimanche 24 septembre 2006 concernant les lois sur l'asile et les étrangers. Un collectif d'habitants de Genève a tenu à montrer son désaccord et son mécontentement face à l'adoption de ces lois contraires à la dignité humaine.

Dans certains cantons ou ville de Suisse, de fortes minorités se sont opposées à ces lois ; le mouvement des 2barques entend donner voix à celles et ceux qui ne veulent pas d'une Suisse qui se ferme.

Le logo adopté, deux barques reliées l'une à l'autre par une corde, évoque un A ouvert comme asile ou accueil ; il deviendra, peut-être, le signe de ralliement d'une minorité non-silencieuse.

Depuis le 25 septembre 2006, une banderole flotte entre les deux immeubles du 14-16 ch. des Ouches